

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 6 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 27 mai 2024** à 19h00, à la salle du Conseil de la Maison Communale, Chaussée de Dinant 2, 5170 Profondeville.

Fait à Profondeville, le 17 mai 2024

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

J. QUETS

L. DELIRE

Huis-clos

Personnel

1. Procédure disciplinaire

Séance publique

Générale

2. Interpellation citoyenne du Conseil communal – Autorisation des deux d'artifice durant les festivités de fin d'année – Suivi du dossier
3. Procès-verbal de la séance précédente.

Secrétariat

4. IMAJE – Assemblée générale ordinaire du 17 juin 2024.
5. La Terrienne du Crédit social – Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2024.
6. ORES Assets - Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 13 juin 2024.
7. BEP Crématorium - Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 18 juin 2024.
8. BEP Environnement - Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 18 juin 2024.
9. BEP Expansion Économique - Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 18 juin 2024.
10. Bureau Economique de la Province - Assemblée générale ordinaire (AGO) du 18 juin 2024.
11. Idefin - Assemblée générale ordinaire (AGO) et extraordinaire (AGE) du 20 juin 2024.
12. Motion de soutien aux revendications des agriculteurs relatives à une simplification administrative, une cohérence réglementaire et la promotion d'une consommation locale.
13. Information relative aux approbations des décisions du Conseil communal.

Culture

14. Organisation du festival théâtral « Découvrez-vous » de Bois-de-Villers – Arrêt de la convention de partenariat – Participation financière communale – Exercices 2024 à 2028.

Finances

15. BEP - Remplacement des puces des conteneurs
16. Comptes - Exercice 2023
17. Modifications budgétaires n° 01 - Exercice 2024.
18. Subventions octroyées par le Collège communal e, vertu de l'article L1122-37 §2 du CDLD – Rapport annuel du Collège communal au Conseil communal.
19. Fabrique d'église - Lustin - Exercice 2023 - Compte.
20. Situation de Caisse au 31 décembre 2023.
21. Zone de secours N.A.G.E. - Prise de connaissance de la MB1/2024.
22. Zone de secours N.A.G.E. - Prise de connaissance du Compte de l'exercice 2023.

Patrimoine

23. Reconnaissance des sentiers i12 et i19 comme sentiers publics.
24. Mise à disposition du CPAS d'un terrain supplémentaire au Centre Sportif de la Hulle à Profondeville.

Marchés publics

25. Réfection du mur de soutènement - Fabrique d'église Lustin - projet n° 3P/820 - Approbation des conditions et du mode de passation.
26. PIC-PIMACI22-24 : Aménagement de parkings vélos sécurisés - Fourniture et pose – Approbation des conditions, du mode de passation et de l'estimation.
27. Salle communale de Lustin "Le Foyau" - Chauffage - Changement intitulé - Information budgétaire.

Affaires juridiques & Assurances

28. Désignation d'un agent constatateur d'infractions urbanistiques conformément à l'article D.VII.3,2° du CoDT.

Huis-clos**Personnel**

29. Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel communal.

Secrétariat

30. Rapport de rémunérations - Exercice 2023 - Approbation.

Enseignement

31. Nomination à titre définitif d'un maître de morale (4 période/semaine) et de citoyenneté (5 périodes/semaine) à partir du 01/04/2024 aux écoles fondamentales communales de Profondeville.